



Remboursement de caution en sous-location : quels recours ?

Par **MatthieuP**, le **09/01/2008** à **14:51**

Bonjour,

J'ai vécu pendant deux ans dans un appartement en sous location sans bail (et sans accord du propriétaire). Le vrai locataire m'a demandé deux mois de loyers au début, et refuse de me rembourser. J'ai rencontré de nombreuses mésaventures dans cet appartement, notamment un ballon d'eau chaude que j'ai dut changer à mes frais (car le sous locataire précédent avait empoché l'argent de la réparation, entrainant le refus de remboursement du propriétaire).

Ayant de nombreuses preuves (virement bancaires, traces écrites du locataire officiel) de cette sous location, mes questions sont les suivantes :

- Puis je engager une procédure juridique à l'encontre du locataire officiel ?
- Est ce que je risque quelque chose pour avoir sous loué ?
- Ai je une chance de l'emporter ?

Merci d'avances pour vos réponses,

Matthieu